

Poitiers, le 13 septembre 2022

**Rectorat de l'académie de Poitiers  
Corps d'inspection du second degré**

Les IA-IPR de LVE anglais

Affaire suivie par :  
Alison CHARAMON-HILL, Sylvie LUYER-TANET,  
Emmanuelle BLADIER-MURER

à

Mél : [Alison.Charamon-Hill@ac-poitiers.fr](mailto:Alison.Charamon-Hill@ac-poitiers.fr)  
[Sylvie.Luyer-Tanet@ac-poitiers.fr](mailto:Sylvie.Luyer-Tanet@ac-poitiers.fr)  
[Cecile.Bladier-Murer@ac-poitiers.fr](mailto:Cecile.Bladier-Murer@ac-poitiers.fr)

Mesdames et messieurs les professeurs d'anglais  
S/c Mesdames et messieurs les proviseurs, principaux et  
directeurs des établissements publics et privés

**Objet : Lettre de rentrée 2022**

**Message du collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers :**

Mesdames, messieurs,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'appêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.

Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'Ecole et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devons travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre Ecole. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une Ecole toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés ; une Ecole dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une Ecole qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de discrimination ; une Ecole qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une Ecole qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une Ecole qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie.

Cette Ecole du XXIème siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des formations d'initiative locale des enseignantes et enseignants concernés par des problématiques communes.

Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir des diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.

Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

## Lettre des IA-IPR d'anglais :

Mesdames, messieurs, chères et chers collègues,

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, nous adressons nos vœux de bonne rentrée à chacun de vous et souhaitons la bienvenue à tous les enseignants, débutants ou expérimentés, nouvellement nommés dans notre académie. Comme chaque année, nous avons une pensée particulière pour ceux qui prennent leurs dernières classes avant leur départ à la retraite.

Nous saluons la qualité du travail que tous ont fourni au cours de l'année scolaire 2021-2022 pour assurer la continuité pédagogique malgré la crise sanitaire, notamment en janvier. Dans le quotidien de la classe et de l'établissement ou à l'échelle académique, l'engagement et la conscience professionnelle manifestés méritent d'être soulignés.

Vous trouverez ci-après des développements sur quelques-uns des points qui font l'actualité de notre discipline (titres cliquables pour aller directement au sujet) : [enseignements et parcours linguistiques](#), [Plan Langues Vivantes](#), [examens et certifications](#), [ouverture internationale](#), [formation](#), [inspection et accompagnement](#), [communication](#), [remerciements](#).

### Enseignements et parcours linguistiques :

- **L'enseignement de langues et cultures européennes (LCE)**, qui a en partie pris le relai des sections européennes de collège depuis 2016, est en cours de déploiement. Nous vous encourageons à le mettre en place là où il n'existe pas encore, en veillant à l'équilibre des langues au sein de vos collèges et en vous inscrivant dans une réflexion accrue sur la cohérence des parcours linguistiques proposés sur vos territoires. Nous nous tenons à la disposition des équipes pour monter des projets avec les chefs d'établissement.
- De même, **les enseignements en langue étrangère en SELO (section européenne et de langues orientales) ou hors SELO en lycée** doivent faire l'objet d'échanges nourris entre les professeurs des DNL (disciplines non linguistiques) et les collègues de langues. Tandis que se développent dans le premier degré, dans le cadre du Plan Langues Vivantes (voir *infra*) des enseignements dits « d'anglais renforcé », il convient plus que jamais de concevoir en équipes (interdégrés, interlangues et interdisciplinaires) des progressions fondées non seulement sur la prise en compte des acquis de l'école mais aussi sur l'anticipation des poursuites d'études vers les lycées et après. En section européenne, en enseignement de spécialité LLCER (Langues, littératures et cultures européennes), les choix des élèves doivent s'inscrire le plus possible dans le cadre de projets d'orientation réfléchis. Notre discipline a ici un rôle à jouer pour contribuer à la conception de parcours scolaires ambitieux pour tous les élèves. (axe 1 du projet académique 2022-2025 : <https://www.ac-poitiers.fr/projet-academique-et-feuilles-de-route-121487>)
- **L'ETLV (enseignement technologique en Langues vivantes)** est dorénavant bien en place. Nous avons pu observer des séances de co-enseignement fort bien menées, au bénéfice des apprentissages des élèves. Il reste parfois difficile pourtant de mobiliser la complémentarité des regards et des compétences des collègues, c'est pourquoi nous reconduisons à la présente rentrée l'offre d'une formation *ad hoc*. (cf. *infra*) (contact : A. Charamon-Hill, responsable du module de formation ETLV)
- L'année 2021-22 a vu la mise en place d'une part de **contrôle continu** pour l'attribution du diplôme du baccalauréat. Les projets d'évaluation rédigés collectivement au sein des lycées GT ont été l'occasion pour beaucoup d'équipes de prendre un temps spécifique à l'automne 2021 pour échanger sur leurs pratiques en matière d'évaluation. Nous vous invitons à poursuivre les discussions engagées à partir du bilan de l'année écoulée et des éléments mis à disposition au niveau national, tel le Guide (<https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment>).
- Nous encourageons les collègues exerçant en collège à développer ce même genre d'échanges, à l'interne mais aussi dans le cadre des liaisons écoles-collèges et collèges-lycées, pour que la « **culture de l'évaluation** » mise en avant dans la circulaire de rentrée 2022 (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>) permette en effet de toujours mieux répondre aux besoins des élèves.

### Le Plan Langues Vivantes :

La création du **Conseil Supérieur des Langues** en janvier dernier confirme l'importance du regard porté sur l'enseignement des langues en général. <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-langues-327011>.

La mise en œuvre du Plan Langues, conçu à partir des conclusions du « rapport Manes-Taylor » « *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde* » (2018, <https://www.education.gouv.fr/propositions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangees-7052>), a connu une accélération importante, surtout pour le second degré, au cours de l'année 2021-22.

Rappelons que le **premier degré**, avec qui nous partageons notamment la prise en charge du cycle 3, est déjà mobilisé sur quelques actions phares, telles que l'adoption de l'assistant conversationnel numérique Captain Kelly et surtout le développement, en lien étroit des IEN avec les IA-IPR d'anglais, d'enseignements d'anglais dit « renforcé » (type EMILE) dont l'essaimage invite les équipes de collège à penser la continuité.

- **Certification pour les PE :**

Une première session d'examen permettant la délivrance d'une certification complémentaire en LVE pour les professeurs des écoles, sur le modèle de celle existant pour le second degré depuis 2005, a été organisée dans les 4 départements de l'académie au printemps dernier, avec des résultats très encourageants pour l'anglais.

- **Création du BFI (baccalauréat français international) :**

La présente rentrée voit l'évolution de l'OIB (option internationale du baccalauréat) en BFI, qui concerne uniquement le cycle terminal. (voir ici : <https://eduscol.education.fr/document/41497/download>)

- **Test de positionnement Ev@lang collège :**

Le test de positionnement Ev@lang collège, dont la passation annoncée initialement pour le printemps 2021 s'était heurtée à la crise sanitaire, a été administré sur la totalité du territoire académique sur la période du 14 mars au 8 avril 2022. Impliquant tous les élèves de 3<sup>ème</sup> étudiant l'anglais (y compris en SEGPA, ULIS, UPEAA, prépa-métiers...), il a concerné plus de 18 000 jeunes dans notre académie. Nous remercions les enseignants qui ont accompagné les élèves dans la passation et tout particulièrement ceux qui ont ouvert leurs portes à l'IA-IPR référente pour observer la mise en œuvre effective.

Une communication sur les résultats est en préparation à l'échelle nationale (DGESCO) mais nous avons d'ores et déjà pu développer un premier niveau d'exploitation des données brutes disponibles. A Poitiers comme au national, il apparaît ainsi que le domaine le mieux maîtrisé est celui des **compétences de réception**, avec une performance globale supérieure en compréhension écrite (ce qui, dans l'attente d'une actualisation reportée à 2023 et de confrontation avec une autre enquête attendue, celle de PISA 2025, rejoint les constats de [l'enquête CEDRE](#) de 2016). Avec des écarts marqués entre les élèves des différents types de structures d'enseignement (entre les résultats des prépa métiers et des élèves scolarisés en collèges hors REP / REP+ par exemple), l'académie enregistre des scores (essentiellement comparables au national) qui requièrent une attention d'autant plus appuyée que le positionnement est fait sur l'échelle du CECRL qui sert déjà de référence dans la définition des attendus de fin de cycle 4. Il conviendra pour chaque équipe de regarder dans le détail la proportion d'élèves positionnés aux divers niveaux, inférieurs ou supérieurs au A2 attendu.

Si l'exploitation fine doit encore attendre la communication de données précises par la DGESCO, la réflexion peut et doit déjà être engagée dans chaque collège en identifiant **les réussites et les faiblesses**. Il y a là en effet autant de pistes de travail à saisir, non seulement pour une évolution des pratiques dans les équipes des collèges directement concernées mais dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur sur les parcours d'apprentissage. Photographies d'une situation observable au terme de 9 ans d'étude de l'anglais (pour la majorité des élèves) et à la veille de poursuites d'études dans les lycées, les données fournies par Ev@lang doivent alimenter les travaux des équipes en interdégrés et en intercycles (liaisons écoles-collèges et liaisons collèges-lycées). L'Inspection d'anglais se tient à votre disposition pour accompagner la réflexion et encadrer d'éventuelles actions spécifiques (compléments à trouver sur <https://ww2.ac-poitiers.fr/anglais/spip.php?article339> et <https://eduscol.education.fr/2656/evlang-college> contact : S. Luyer-Tanet, référente académique Plan Langues et référente Ev@lang).

## Examens et certifications :

Outre les éléments évoqués ci-dessus, nous souhaitons apporter des précisions sur quelques cadrages d'examens et modalités d'évaluation.

- Pour mémoire, les modalités d'évaluation pour le **baccalauréat** sont définies dans les textes de référence suivants : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>, [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39770](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770), <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121384N.htm>
- **BTS** : Les épreuves écrites de BTS tertiaires sont définies par l'arrêté du 3 novembre 2021 : [Arrêté du 3 novembre 2021 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités du brevet de technicien supérieur - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Nous remercions les enseignants de BTS qui ont su s'adapter aux modifications intervenues en 2021-22.

- **Certifications :**

- **BTS :** En juin 2022, le Conseil d'Etat a annulé le décret de 2020 instaurant l'obligation pour tout étudiant en BTS de passer une certification en anglais. Nous attendons des précisions ministérielles sur le devenir de cette certification.
- **CEC :** Les épreuves du CEC (*Cambridge English Certificate*) sont ouvertes aux élèves des spécialités LLCER (Anglais et Anglais Monde Contemporain). La présentation à cette certification est par ailleurs un droit pour tout élève inscrit en section européenne en terminale.

Le calendrier des épreuves de la session 2022 est publié dans la note de service du 21-07-2022 :

- Epreuves écrites le **jeudi 9 mars 2023 de 9 heures à 13 heures.**
- Epreuves évaluant l'expression orale **entre le 1er février et le 31 mars 2023** à des dates fixées au niveau académique.

Une formation pour les examinateurs est proposée au PAF. Pour présenter des élèves à l'épreuve, votre établissement doit disposer de suffisamment d'enseignants formés. N'hésitez donc pas à vous inscrire (cf. *infra* le dispositif *2A0130330 anglais formation d examinateurs / 60443 validation examinateurs Cambridge*. Responsable : A. Charamon-Hill)

- **Label d'excellence CertiLingua :** Poitiers fait partie des académies proposant des élèves pour cette certification internationale validant une maîtrise au niveau B2 (*a minima*) dans deux LVE. Nous remercions les enseignants qui accompagnent des élèves dans sa préparation et invitons ceux qui sont intéressés à se faire connaître. La crise sanitaire a certes compliqué le travail ces trois dernières années puisque les mobilités physiques n'étaient pas possibles mais le contexte est à nouveau plus propice et des solutions numériques sont envisageables (information sur <https://eduscol.education.fr/1146/le-label-d-excellence-certilinguar-certification-internationale> Responsable : S. Luyer-Tanet)

## Ouverture internationale :

- **Temps forts pour les LVE :**

L'année scolaire est jalonnée de temps forts qui sont autant de rendez-vous à honorer avec les élèves : Journée des Langues du 26 septembre, Erasmus Days, du 13 au 15 octobre, Semaine des Langues du 3 au 7 avril 2023, le Joli Mois d'Europe (en mai) avec la journée de l'Europe le 9 mai. En tant qu'anglicistes, nous sommes aussi concernés par certaines célébrations propres au monde anglophone, Thanksgiving, Martin Luther King Day, Black History Month, etc.

N'hésitez pas à mobiliser vos élèves, vos établissements tout entiers pour ces événements et pensez à nous faire connaître vos actions !

- **Mobilités :**

L'ouverture internationale contribue à la construction de la citoyenneté et au développement d'un parcours scolaire ambitieux pour chaque élève. Nous vous encourageons à vous saisir des possibilités de mobilités physiques et virtuelles, pour vos élèves comme pour vous-mêmes. N'hésitez pas à solliciter votre ERAEI (Enseignant référent pour l'action européenne et internationale) et pensez à vous rapprocher du SRAREIC (Service régional académique aux relations européennes internationales et à la coopération) pour la construction de vos projets. Vous trouverez des informations pratiques et des présentations de projets d'ouverture inspirants sur le site <https://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php>,

- **Rayonnement des actions :**

- **Label Euroscol :** <https://eduscol.education.fr/1098/euroscol-le-label-des-ecoles-et-des-etablissements-scolaires>
- **Accréditation Erasmus+ :** Pour les établissements déposant une demande cet automne, le SRAREIC - Pôle territorial de Poitiers organise des sessions de questions/réponses tous les vendredis, du 16 septembre au 7 octobre. L'équipe propose également d'effectuer une relecture des dossiers de demande d'accréditation les 10 et 11 octobre. (Envoi du dossier par voie dématérialisée pour le 7 octobre, délai de rigueur !)
- **Appel à projet académique interdisciplinaire :** Dans les dernières années, les vagues de désinformation, largement relayées et amplifiées par les médias sociaux (Twitter, YouTube, ..) ont mis en évidence des enjeux renouvelés pour le développement et la mobilisation de l'esprit critique dans une société numérique. Ces enjeux concernent notamment la prise de recul sur une information reçue, même massivement relayée, le questionnement de ses propres convictions en dépit des rumeurs qui viennent les flatter, ou encore l'engagement dans des échanges sereins, privilégiant l'écoute, l'ouverture et l'argumentation étayée.

Notre discipline a élaboré des méthodes pédagogiques pour développer l'esprit critique, méthodes que vous mobilisez régulièrement en classe. Toutefois, pour consolider l'action collective, les choix de chaque discipline et les actions de chaque enseignant gagneraient à être partagées plus largement et davantage articulées. A cet effet, l'académie lance un appel à projet sur le thème « Faire vivre l'esprit critique dans une société numérique » (22A0130652) dont le cadre sera prochainement diffusé à vos établissements. Nous vous invitons à y répondre en équipe pour faire vivre et partager vos actions sur l'éducation à l'esprit critique. Ces projets seront accompagnés par un séminaire d'une journée (« L'esprit critique à l'ère numérique ») prévu à la mi-novembre et par des groupes de recherches et développement académiques soutenus par le CARDIE. Vous pouvez vous inscrire par le PAF même si vous ne déposez pas de projet.

- **ALVE (assistants de langues vivantes) :**

Eux-mêmes incarnations de la mobilité, précieux ambassadeurs culturels et modèles linguistiques appréciables, les assistants étrangers seront plus nombreux cette année dans notre académie. Les anglophones seront 42, issus de 11 pays différents représentant la variété du monde anglophone. Comme chaque année, ils seront convoqués pour deux journées d'accueil administratif et de formation pédagogique (première journée le 7 octobre). Nous savons pouvoir compter sur la chaleur de votre accueil en établissement et nous remercions les professeurs relais qui favoriseront leur intégration.

Nous rappelons que les assistants n'ont pas vocation à intervenir sur les niveaux post-baccalauréat (BTS, CPGE) et qu'ils ne peuvent avoir d'action efficace que dans le cadre de séances préparées soigneusement avec les professeurs, fondées sur la prise en compte de leur personnalité, de leurs domaines de compétence propres et mises en lien avec les objectifs de nos enseignements et nos programmes.

Mme Carine Arnal, qui assure la mission de référente ALVE pour notre langue avec beaucoup de réactivité depuis l'année dernière, sera heureuse de répondre à toute sollicitation sur ce dossier.

## Formation :

- **Poursuite de l'évolution de la formation initiale des enseignants :**

- A compter de la session 2022, seuls les étudiants inscrits en seconde année de master (M2) ou déjà titulaires d'un master pourront se présenter aux concours externes de recrutement.
- En deuxième année de master MEEF, les étudiants effectuent un stage correspondant à un tiers-temps d'enseignement, soit en responsabilité avec un statut de contractuel alternant, soit en stage de pratique accompagnée.

Cette année, plusieurs catégories de professeurs en formation sont donc accueillies dans nos établissements :

- les stagiaires lauréats du concours 2022 (à temps plein pour les titulaires d'un Master MEEF ou lauréats du concours interne, à mi-temps pour les titulaires d'un autre Master) ;
- les « contractuels alternants » en M2 qui préparent le concours 2023, en responsabilité sur 6 heures hebdomadaires pour un STAR (stage en responsabilité) ou en stage de pratique accompagnée.

Les étudiants de M1 se destinant aux concours bénéficieront, comme précédemment, d'un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) sur une période de 6 semaines.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons à la présentation faite ici : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157781/reforme-de-la-formation-initiale-des-professeurs-et-des-conseillers-principaux-d-education-en-inspe.html>

Nous renouvelons nos remerciements à ceux d'entre vous qui ont accepté de s'impliquer dans les diverses missions de formation, tutorat et autre accompagnement dans un contexte de sollicitations multiples parfois, nous le savons bien. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts faits pour ne pas laisser de collègues sans soutien et assistance effective. Ceci s'applique du reste aux accompagnements assurés par certains d'entre vous auprès de professeurs contractuels sans expérience, en complément des formations dispensées. Sachez qu'est mis en place à la présente rentrée un dispositif renforcé d'accueil des contractuels dans les établissements.

- **Formation continue :**

Le PAF (Plan académique de formation) est en ligne. Vous noterez que les modalités d'inscription évoluent cette année puisque vous avez la possibilité de vous préinscrire aux stages proposés en offre (candidature individuelle) en passant par GAIA. Vous trouverez toutes les informations sur la nouvelle Ecole Académique de la Formations Continue (EAFC) ici : <https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/consultez-le-plan-academique-de-formation-paf-2022-2023-313518.kjsp?RH=1192696847494>

Pour les stages à public désigné, la liste des participants est établie par l'inspection. Toutefois, si vous tenez tout particulièrement à bénéficier de l'une de ces formations, il est possible de vous faire connaître auprès d'un membre de notre équipe qui verra s'il peut satisfaire votre demande.

- Dispositifs de l'offre à candidature individuelle :

Vous trouverez ici l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement (nombre d'inscriptions illimité) puis à la préinscription. Ces mêmes modules sont affichés sur le site de l'E AFC.

Quand une session de formation sera programmée, vous recevrez une notification vous invitant à aller vous préinscrire. Une fois la demande validée par votre supérieur hiérarchique (chef d'établissement), vous recevrez une confirmation puis un ordre de mission.

22a0130330	Anglais formation d examinateurs CEC	60443
22a0130332	Elèves à besoins particuliers en anglais	60445
22a0130333	Anglais usages pédagogiques du numérique	60446
22a0130341	Anglais – élèves à besoins particuliers 2	60455
22a0130343	Evaluer en anglais	60457
22a0130224	Anglais hétérogénéité en LVE en BTS	60287
22a0130225	Anglais enseigner en SEGPA niveaux 1 et 2	60288
22a0130227	Anglais les langues vivantes dans les BTS renouvelés	60290
22a0130226	Anglais enseigner l'ETLV	60289

- Dispositifs à public désigné :

Pour votre information, des modules de formation existent en complément de l'offre à candidature individuelle. Vous en trouverez ci-dessous les identifiants et titres.

22A0130336	Anglais formation de formateurs <i>lesson studies</i>	60449	22A0130317	Intlg fdf accompagner développement compétences	60428
22A0130338	Anglais devenir accompagnateur	60451	22A0130318	Intlg réforme du lycée compétences en lv	60429
			22A0130319	Intlg rénovation des épreuves de lv en bts	60430

- Aux formations indiquées ci-dessus s'ajoutent, au niveau local, les **FIL (formations d'initiative locale)**. N'hésitez pas à vous entretenir avec votre chef d'établissement pour des précisions sur cette offre ou même pour vous impliquer dans sa conception.
- Enfin, nous attirons votre attention sur l'existence **de formations pour les candidats aux divers concours et tout particulièrement à l'agrégation interne**, concours que passent et réussissent chaque année plusieurs professeurs certifiés de notre académie. Le concours est certes exigeant mais sa préparation contribue au développement professionnel des candidats en mettant à jour leurs connaissances académiques et en renforçant la qualité de leur réflexion didactique (épreuve « sur dossier » qui mobilise les compétences professionnelles). Le succès ouvre naturellement des portes pour des évolutions de carrière intéressantes.

Nous rappelons que toute impossibilité d'honorer une convocation doit être signalée au plus tôt à la fois à la personne dont le nom est indiqué en « contact » sur la convocation et aux formateurs, si vous les connaissez, pour faciliter la gestion du stage et, le cas échéant, permettre de convoquer à votre place un autre enseignant intéressé par la formation.

## Inspections et accompagnement – Rendez-vous de carrière (PPCR), inspections et visites conseils :

La notification des visites et entretiens se fait au moyen de l'envoi d'un courriel, généré automatiquement par l'application SIRHEN une fois qu'inspecteur et chef d'établissement ont entré leurs dates et heures. L'envoi est nécessairement fait en direction de vos boîtes aux lettres académiques, que nous vous invitons à consulter très régulièrement. Les enseignants concernés peuvent, s'ils le souhaitent, renseigner le « document de référence » prévu (voir Annexe 4 du Guide du rendez-vous de carrière, p.23 [http://cache.media.education.gouv.fr/file/12\\_-\\_decembre/62/0/2017\\_guide\\_RV\\_carriere\\_enseignants\\_education\\_psyEN\\_872620.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_-_decembre/62/0/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_872620.pdf)) et le remettre à l'inspecteur le jour de sa venue en classe (de préférence au début du cours) ou le lui faire parvenir par courriel auparavant. Naturellement, ceux qui souhaiteront soumettre d'autres pièces en complément pourront le faire.

Les objets d'attention spécifiques, lors des inspections comme lors de toute visite, sont ceux pris en compte au moment de renseigner la grille d'évaluation connue de tous. L'entretien qui suit chaque observation de séance est l'occasion de préciser, compléter, commenter les éléments apparus pendant la séance mais aussi d'échanger sur des questions de didactique et de pédagogie, de valoriser votre rôle dans **l'effort collectif pour la maîtrise de la langue française**, le

développement des **compétences orales** (au service de la construction de connaissances et compétences disciplinaires et transversales, dans la perspective d'une valorisation au Grand Oral...), la formation au et par le **numérique**, la **lutte contre les discriminations** de genre ou autres mais aussi votre engagement dans des dispositifs (Devoirs faits, pHARe, EDDD...), missions, projets innovants et instances diverses, d'évoquer d'éventuels souhaits d'évolution professionnelle.

Nous serons particulièrement réceptives aux actions menées au service du développement des **compétences orales**, réception mais aussi production, à travers par exemple le travail conduit pour instaurer / restaurer la nécessaire confiance en soi à l'occasion d'exposés, débats (types débats citoyens), interventions sur des web radios, capsules vidéos, etc. Si le recours à l'anglais dans les épreuves d'examen telles que l'oral du DNB et le Grand Oral au baccalauréat n'est qu'une option (à valoriser bien sûr), il importe qu'en tant que spécialistes des langues, vous tiriez profit et fassiez valoir auprès des équipes pédagogiques votre précieuse expérience en matière d'entraînement à la prise de parole.

## Communication :

La communication passe aujourd'hui par de nombreux canaux, principalement numériques. Il importe donc que vous consultiez très régulièrement votre messagerie professionnelle tout autant que le site académique. Nous insistons une fois de plus sur l'impératif d'utiliser votre adresse académique (le plus souvent [prenom.nom@ac-poitiers.fr](mailto:prenom.nom@ac-poitiers.fr)) pour éviter des mises en corbeille intempestives (« suspicion de spam ») !

Par défaut, tous les professeurs d'anglais sont abonnés à la « *newsletter* » mensuelle du site d'anglais. N'hésitez pas à vous rendre sur le site entre deux parutions pour ne rien manquer et alimenter votre pratique. Vous trouverez ainsi des exemples de séquences (« [Dystopia](#) » « [A New Face for Mount Rushmore](#) », « [Future of Food](#) »...), des informations officielles et des liens vers les sites institutionnels ([programme limitatif pour la LLCER](#)...), des suggestions de projets pour s'inspirer ([British Day au collège de Gençay](#), « [My Lockdown Trip around the World](#) »...) mais aussi des articles à vocation plus didactique sur des sujets centraux de notre discipline ([Enseignement en SEGPA](#), [différenciation en collège et en lycée](#)...).

Sentez-vous libres d'apporter votre contribution au site : Mme [Myriam Campain](#), webmestre, sera heureuse d'accueillir vos propositions.

## Remerciements :

Que soient remerciés ici tous ceux qui se sont investis à des titres divers et de manière plus ou moins visible au cours des derniers mois, les professeurs qui ont accepté des missions de tutorat, de conception de sujets d'examens, de production de ressources, et bien sûr nos formateurs et nos chargés de mission. A la rentrée 2022 ces derniers sont reconduits dans les responsabilités qui leur avaient été confiées : ils prendront en charge à nouveau divers dossiers et conduiront des visites conseils pour les collègues demandeurs et ceux pour lesquels les chefs d'établissement auront identifié un besoin d'accompagnement.

Nous remercions Mme Campain pour son travail de grande qualité sur le site académique, et Mme Séverine Vivier, active IAN (Interlocutrice académique pour le numérique), coordonnatrice des TRaAM, ambassadrice eTwinning et webmestre du Portail langues, qui œuvre au service de l'enseignement des LVE.

Nous vous souhaitons à tous une année de plaisir à exercer le beau métier de professeur et à vous investir dans des projets motivants pour nos élèves.

Les Inspectrices d'académie – Inspectrices pédagogiques régionales d'anglais

Alison Charamon-Hill, Sylvie Luyer-Tanet, Emmanuelle Bladier-Murer

### Vos principaux interlocuteurs disciplinaires :

#### 3 IA-IPR d'anglais :

Mme [Emmanuelle Bladier-Murer](#) (FF)  
Mme [Alison Charamon-Hill](#)  
Mme [Sylvie Luyer-Tanet](#)

#### 3 professeurs chargés de mission

Mme [Carine Arnal](#)  
M. [Sébastien Renaud](#)  
Mme [Mélanie Zambrzycki](#)

#### 2 professeurs chargés du suivi des professeurs stagiaires :

M. [Christian Fradin](#) (référent INSPE et formateur)  
Mme [Katy Garnier-Colas](#) (formatrice académique)

**M. Matthieu VAUDIN**, Inspecteur général du groupe de LVE spécialité anglais, assurera le suivi de notre académie pour l'IGESR.